

LE TIERS DANS LE CODE CIVIL

Ce colloque organisé par le laboratoire Lab-LEX se déroulera
le vendredi 29 novembre 2024

dans l'amphithéâtre 123
Faculté de Droit, 12 rue de Kergoat
29200 Brest

Bulletin d'inscription à retourner avant le lundi 25 novembre 2024
Dans la limite des places disponibles

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____ Organisme : _____
Adresse : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Tarifs d'inscription

- | | |
|--|------------------|
| <input type="checkbox"/> Etudiants / Doctorants et personnel universitaire | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> Individuel particulier ou professionnel | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> Tarifs jeunes avocats | 80 € la journée |
| <input type="checkbox"/> Tarif formation continue avocats | 220 € la journée |

Tarifs TTC (taux de TVA 10%)

Tout paiement est dû et non remboursable

La journée est prise en compte au titre de la formation continue pour les avocats,
une attestation de présence sera remise sur demande

Règlement des frais d'inscription : chèque à établir à l'ordre de : **Agent Comptable de l'UBO**

**① Pour les règlements administratifs ou à réception de facture,
merci de joindre impérativement un bon de commande ou une attestation de prise en charge.
Sans ces documents, votre inscription ne sera pas validée.**

Adresser votre bulletin d'inscription à

UBO – UFR Droit / LAB-LEX
Madame Séverine Hardy
12, rue de Kergoat – CS 93837
29238 BREST Cedex 3
secretariat.lablex.brest@univ-brest.fr